

Salaires : le dossier n'est pas clos !

Les mesures de 2023 n'ont même pas permis de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces 15 dernières années. La prime d'attractivité conduit à un aplatissement de nos carrières : **il faut 17 ans pour gagner 400 euros de plus**. Par ailleurs, le ministère fait de la classe exceptionnelle un système opaque et arbitraire dans lequel aucune contestation n'est possible. Enfin l'**arnaque du Pacte** est confirmée : attaque contre le statut, charge de travail sans revalorisation et illusion du remplacement.

Le SNES-FSU exige :

- ▶ l'**abandon du Pacte** et le transfert des sommes prévues sur des mesures sans contreparties.
- ▶ une **augmentation immédiate de 10 % du point d'indice** et un plan pluriannuel de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières.
- ▶ une augmentation des salaires des AED et des AESH et un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

Conditions de travail : alerte !

Classes surchargées, vies scolaires sous tension, inclusion sans moyens suffisants... le quotidien des personnels est rendu impossible par les choix politiques. Pour la rentrée 2024, aucune création de postes de CPE ou d'AED ! Quant aux créations d'emplois d'enseignant-es, elles sont orientées vers la mise en place des lubies ministérielles dans le cadre du choc des savoirs : des groupes de niveaux qui sont un leurre et ne permettront pas de sortir des difficultés que les personnels rencontrent au quotidien pour faire réussir tous les élèves.

Le SNES-FSU exige :

- ▶ une **diminution des effectifs dans les classes** : pas plus de 24 élèves par classe en collège (20 en Éducation prioritaire), 25 élèves par classe en seconde et pas plus de 30 en 1ère/terminale.
- ▶ des **créations d'emplois** à hauteur des besoins avec un plan pluriannuel de recrutement (il faut 11543 emplois pour retrouver le taux d'encadrement de 2017).

Nous faisons l'École, faisons-nous entendre !

- ⊗ Notre quotidien : les classes les plus chargées d'Europe, des classes sans professeurs, des AESH toujours dans la précarité, des vies scolaires seules face au fléau du harcèlement en milieu scolaire...et pourtant, nous tenons l'École publique au quotidien.
- ⊗ Le discours du ministre : un projet passéiste et conservateur (uniforme, choc des savoirs), des annonces médiatiques hors-sol...
- Nous faisons l'École, exigeons des personnels mieux payés, respectés, protégés, des conditions de travail et d'étude améliorées.

**A l'appel de la FSU, la FNEC-FP FO, la CGT Éduc'action et SUD éducation
Toutes et tous en grève le jeudi 1er février !**

Salaires : le compte n'y est pas !

Promesse d'Emmanuel Macron non tenue, déclassé salarial et crise du recrutement qui persiste... le SNES-FSU fait le point.



Le Pacte, toujours un échec !

L'institution semble prête à tout pour faire signer du Pacte. Une politique du chiffre aux antipodes des besoins de l'École et qui ne répond en rien à l'exigence de revalorisation des personnels. Quant au remplacement, la promesse n'est pas tenue mais lorsque le RCD est mis en place via le Pacte, c'est bien souvent au mépris de ce qu'est le remplacement : un acte pédagogique qui ne s'improvise pas.



Choc des savoirs

Les annonces de Gabriel Attal ? Un choc des annonces percuté par le poids du réel : conditions de travail dégradées, métier attaqué, groupes de niveaux, DNB érigé en barrage ne permettant pas à l'ensemble des élèves d'accéder à une des trois voies du lycée... C'est bien l'École de l'assignation sociale qui se dessine.



Rentrée 2024 : des moyens... pour les lubies ministérielles !

Gabriel Attal a annoncé des moyens pour la rentrée 2024 au service de son projet d'École passéiste et conservateur. Attention au piège des effets d'annonce !



Formation des enseignant-es

Au prétexte de redonner de l'attractivité à nos métiers, G. Attal envisage un concours avancé en L3 suivi de deux années de formation rémunérées, la seconde en responsabilité à 50 %. L'inculcation de « bonnes pratiques » prendrait le pas sur une formation initiale universitaire ancrée dans la recherche sur les savoirs et les pratiques. Le SNES-FSU s'oppose à ce projet visant à déqualifier nos métiers tout en mettant au pas les personnels du second degré.



S'informer, agir, se mobiliser avec le SNES-FSU !

Organisez une heure d'information syndicale pour préparer la grève, participez à nos stages et réunions : luttons et gagnons ensemble pour nos salaires et nos métiers.

